lesoirculture@lesoirdalgerie.com

CLÔTURE DU 4e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBIE AU TNA

Une féerique qaâda assimia

Les absents ont tort de ne pas avoir assisté, mardi dernier, à la clôture du 4e Festival national de la chanson chaâbie qu'a abrité le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

Cette enceinte s'est avérée trop exiguë pour accueillir l'affluence des grands jours.

Photos : DR

Comme au premier jour, la salle était pleine comme un œuf une demi-heure avant le début du spectacle qui a débuté avec du retard, occasionné par l'arrivée quelque peu tardive de la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi. Un retard qui n'a pas été trop ressenti par les présents, occupés à discuter et les retrouvailles avec d'anciennes connaissances.

A 22 h15 tapantes, l'orchestre dirigé par le maestro Mokdad Zerrouk entame son instrumental composé de quatre parties musicales. A son tour, l'animateur vedette Djalla fait une entrée remarquée et par sa tenue vestimentaire à la marocaine et pas sa manière d'animer très «digeste».

Le temps de présenter le pourquoi de cette soirée et l'assistance visionne un court film retraçant la courte mais passionnante vie du défunt Cheikh Hadj Mrizek.

Ne laissant pas les présents retrouver leurs esprits, toujours dans les dédales de La Casbah, il leur montre, dès la fin du film, le mandole et la chechia stamboul du défunt, posés sur une tabouret. Il leur indique que ces objets n'ont pas été sortis de leur «cachette» familiale depuis la mort de Mrizek, il y a… 55 ans ! Toujours sur sa lancée, il invite Mme Zoulikha Chaieb, la fille de Mrizek, à monter sur scène où elle est honorée par Mme Toumi. Elles sont rejointes par une dizaine de membres de la famille du défunt pour une photo souvenir. Très émue, la fille du défunt prend la parole pour retracer quelques péripéties de la vie de son défunt père, avec quelques fleurs en direction de Mme Toumi et des remerciements à tous ceux qui ont pris cette agréable et émouvante initiative commémorative. A l'invite de l'animateur, les 30 chanteurs candidats, le cœur battant la chamade, se sont alignés sur la scène pour une autre photo souvenir. Puis le plus jeune des postulants offre au plus âgé des musiciens de l'orchestre, Cheikh Namous (90 ans), un bouquet de fleurs, pour marquer sa reconnaissance et le passage de témoin.

Circonstance oblige, deux chanteurs, Djelouadji Abdelhamid de Skikda et Ghlamellah Abdelkader de Mostaganem, se produisent pour interpréter des succès de Chioukh Hassen Saïd et Amar Lachab.Il était 23h15 quand Bendamache prend la parole pour retracer la vie de ces derniers, en s'adressant directement à eux. Sa diction «voluptueuse» engendre un silence religieux des présents.

Moment exquis ! Il se produit à la montée, sur scène, de ces trois Chioukh, à savoir Lachab, Hassen Saïd et Boudjemaâ Ankis. Ils sont honorés par Mme Toumi. Sur insistance de cette dernière, de Djallal et du public, nos trois stars entonnent, à tour de rôle, certains de leurs succès.

Les présents seront ravis de réécouter *Salihoumoumi*, *Rah el ghali* et *Yal goumri*. Le public se fait un réel plaisir de reprendre des airs très connus. Les youyous et les applaudissements du public ont duré un long moment. Moment crucial ! C'est cet instant que Bendamache avoue ne pas aimer. Celui de la proclamation des résultats. Il affirme que le choix et les décisions ont été difficiles à prendre par le jury. Aussi, il promet que pour la prochaine édition, une réflexion sera engagée pour trouver une autre méthode de récompenser les meilleurs sans égratigner les autres.

Pour rappel, la notation a porté sur les possibilités vocales, la mémorisation du texte, la maîtrise de l'interprétation, la maîtrise du rythme, l'authenticité du texte et de la mélodie, la personnalisation de l'interprétation et la présentation (habit traditionnel ou costume de soirée).

Les lauréats ont été récompensés sous les applaudissements du public. Mais c'est Zoheir Aït- Kaci d'Alger, portant une tenue traditionnelle algéroise, qui a eu droit à une standing ovation en recevant le premier prix. Le temps que les onze lauréats montent sur scène pour une photo souvenir et les spectateurs quittent les lieux, fatigués mais avec un pincement au cœur.

Malgré l'heure tardive, ils se sont éternisés à l'extérieur dans d'interminables discussions, agrémentées d'embrassades et de photos souvenirs.

Par petits groupes, ils sont rentrés chez eux en se donnant rendez-vous au mois d'août 2010 à l'occasion de la cinquième édition.

O. K.L

Palmarès de la quatrième édition

1er prix : Zoheir Aït-Kaci (Alger)
2e prix : Bensaber Benkherrouba (Mostaganem)
3e prix : Bouriah Réda (Paris)
4e prix : Khoulali Mohamed (Tizi-Ouzou)
5e prix : Mekidèche Aziz (Jijel)
Prix «Spécial jury» : Djilali Benbouziane (Mostaganem)
Prix «Fadéla Dzirya» de la chanson féminine : Abdelali Hind (Mostaganem)
Prix «Hadj M'rizek» : Kherbache Abdelmadjid (Béjaïa)
Prix «Amar Lachab» : Belarbi Amar (Bouira)
Prix «Hadj Ahcène Saïd» Arfaoui Mohamed (Annaba)
Prix «Mohamed Kebaïli» : Derradji Sid Ahmed (Alger).

INSTITUO ITALIANO DI CULTURA

Cours de langue italienne

Débutant - élémentaire - moyen - avancé
Session : octobre - novembre - décembre 2009
Inscription jusqu'au 30 septembre 2009
du lundi au jeudi de 10h à 12h
les lundi et mercredi de 14h à 16h

48, chemin Poirson, El-Biar, Alger
Tél./fax : 021 92.51.91 - 021.92.38.73
amministrazione.iicalgerie@esteri.it

CONCOURS DU MEILLEUR ARTICLE

Le dialogue des religions

A l'occasion du mois sacré du Ramadan et dans le cadre des programmes culturels de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, un grand concours d'écriture destiné aux jeunes Algériens est lancé en collaboration avec les Scouts musulmans algériens.
Les candidats intéressés sont invités à rédiger un article sur le dialogue des religions.
Le texte peut porter sur des questions internationales ou nationales liées au sujet, sur des perspectives historiques ou sur une expérience personnelle où les participants décriront leur concept sur le rôle, la forme, et le but du dialogue des religions dans le monde moderne. La créativité et l'analyse critique sont vivement encouragées.
Un jury composé de personnalités religieuses et de membres de la presse sélectionnera trois articles et les auteurs seront récompensés à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix qui se tiendra à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger.
Les trois meilleurs textes seront publiés dans la presse nationale et les meilleurs auteurs gagneront un ordinateur portable, un voyage à l'étranger et une année de cours d'anglais dans une école de leur région.

Conditions de participation :

Etre lycéen algérien âgé entre 14 et 18 ans. Les articles peuvent être rédigés en langue arabe ou française. La date limite de participation au concours a été fixée au 26 septembre 2009. L'article ne doit pas dépasser 10 000 signes
Le texte devra être accompagné des nom, prénom et coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone et adresse email) de l'auteur. Les articles doivent être envoyés à :
- L'adresse e-mail : Algiers_webmaster@state.gov (veuillez mentionner concours d'écriture sur le dialogue des religions dans le sujet de l'email)
- Au numéro de fax : 0770 082 064 (veuillez mentionner concours d'écriture sur le dialogue des religions dans le sujet du fax)
- A l'adresse postale : 5, Chemin cheikh Bachir El Ibrahimi, El-Biar, Alger - Section de diplomatie publique - Concours d'écriture sur le dialogue des religions.

ALGER, UN LIEU, UNE HISTOIRE

Dar Aziza (Dar Bent Al Soltan)

Photo :D. R.

Cette magnifique maison princière qui prolongeait les palais de la Djenina se situe en face de la mosquée Ketchaoua, à proximité de la place des Martyrs.

Un dey l'aurait bâtie, au XVIe siècle, pour sa fille prénommée Aziza. D'où son nom. En 1719, Aziza convole en justes noces avec le bey de Constantine.

Après l'avoir chérie et adorée, allant jusqu'à en faire sa favorite, ce dernier l'assassinera dans la campagne constantinoise. Dar Aziza est l'un des plus anciens palais d'Alger. Cette demeure était formée de deux bâtiments. Selon certaines sources, elle comptait à l'origine trois étages. Le dernier se serait effondré suite au séisme qui a ébranlé Alger en 1716. Le premier bâtiment avait sa porte d'entrée sur la rue du Soudan. Une sqifa s'ouvrait sur un vestibule bordé sur ses côtés de banquettes appelées dukhana, ornées de colonnes reliées par des arcs. Cette demeure était construite selon l'architecture de l'époque : une belle cour centrale (wast-eddar) entouré de galeries supportées par des colonnes de marbre italien aux fûts torsadées, jet d'eau, faïences, stucs, boiseries, hammam... Au début de l'occupation coloniale, cette maison servit d'entrepôt. Puis en 1838, Dar Aziza est affectée à l'église qui la transforme en archevêché où résidèrent les prélats Dupuch, Pavy et Lavigerie. En 1887, Dar Bent Al Soltan est classée monument historique. En 1959, elle connaît des travaux de confortement. Après 1962, Dar Aziza abrite tour à tour le siège du ministère du Tourisme (1965), l'Agence algérienne du tourisme (1969), de la revue *Al takafa* (1987), puis l'Agence nationale d'archéologie et protection des monuments et sites historiques (1990). Ce palais séculaire connaît actuellement des travaux de réfection.

Sabrinal